

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9 heures 30

- Modification des statuts du Comité Départemental afin de les mettre en conformité avec la Ligue et la Fédération
- Modification du règlement intérieur pour le mettre en conformité avec les statuts

(compte tenu du nombre de feuilles à imprimer et que nous avons repris le modèle des statuts émis par la Fédération Française de Tir à l'Arc, je vous invite donc à télécharger les statuts sur le site www.ffta.fr. A l'issue de l'Assemblée Générale un exemplaire signé vous sera remis)

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 10 heures 45

- :- :- :- :- :- :- :-

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11 heures

- Rapport moral du Président :

MEMOIRE

- Rapport financier :

ANNEXE 1 – RESULTAT D'EXERCICE 2003/2004
ANNEXE 2 – BILAN FINANCIER

- Rapport du vérificateur aux comptes (Charles PETIT) :

MEMOIRE

- Quitus au Trésorier :

MEMOIRE

- Rapport des commissions

- **Sportives (Patrice CHARLET)**

MEMOIRE

- **Jeunes (Grégory DUHAMEL)**

nous avons pu noter une modification concernant les concours « spécial Jeunes » En effet suite à la baisse de nos subventions qui sont allouées à l'organisation de ce type de concours : Il avait été décidé de faire participer financièrement nos jeunes (Réunion du C.D du 19/09/03). Le prix de l'inscription était fixé à **3 euros** par personne. Malgré cette participation financière, plus **326** jeunes se sont rassemblés lors de 4 concours de la saison (2 en salle et 2 en extérieur) Je tenais à remercier toutes les équipes dirigeantes et les bénévoles des clubs et des compagnies qui se sont œuvrés à la tâche afin de recevoir dans les meilleures conditions possibles tous nos jeunes archers du département.

- Le 22 Novembre 2003 à GRAND COURONNE, plus de **100** participants représentant **20** compagnies
- Le 25 Janvier 2004 à AUMALE, **70** participants représentant **12** clubs ou compagnies
- Le 01 Mai 2004 à NOTRE DAME DE GRAVENCHON, **83** participants représentant **15** clubs ou compagnies
- Le 12 Juin 2004 à PAVILLY, **73** participants représentant **14** clubs ou compagnies.

Suite à mon observation lors de la dernière Assemblée Générale et ayant participé à toutes les compétitions « spécial Jeunes » de la saison, je peux vous signaler une très nette amélioration concernant le suivi et l'encadrement de ces « nouveaux compétiteurs ». Continuons tous dans ce sens afin de construire l'avenir du tir à l'arc.

Je tenais à rappeler aux clubs ou aux compagnies organisant ce type de concours que le Comité Départemental prend à sa charge les frais d'organisations c'est à dire :

- Les frais d'envoi des mandats et des résultats.
- Les frais d'achat de blasons de différents diamètres

Le Comité Départemental fournit les récompenses à tous les participants.

Il ne faut pas non plus oublier l'envoi des résultats à tous les clubs ou compagnies participants ainsi qu'au Président du C.D et à la Présidente de la Commission Jeunes et Formation

Pour la saison à venir 4 autres concours « spécial jeunes » devront se dérouler dans les mêmes conditions (voir le calendrier de la saison) .

- **Formation (Agnès LARGILLET)**

LES JEUNES : Un **stage jeune** s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le samedi 1^{er} novembre 2003, 29 jeunes étaient présents représentant 8 clubs ou compagnies.

LA FORMATION : Le **stage archer** avait lieu le samedi 1^{er} novembre 2003 au CRJS de Yerville. Ce stage fut regroupé avec un stage jeunes car nous n'avons pas eu beaucoup de demande. 7 stagiaires adultes provenant de 4 clubs ou compagnies ont participé à cette journée.

Le **stage spécifique arc à poulies** s'est déroulé le dimanche 9 novembre 2003 au CRJS de Yerville. Il a été encadré par Denis VANEZ. 20 archers adultes de 7 clubs ou compagnies différentes ont participé à cette journée.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2004.2005

Quatre **compétitions jeunes** sont prévues :

Deux vont se dérouler en intérieur

- ↳ Le 30 janvier 2005 à SAINT MARTIN EN CAMPAGNE
- ↳ Un club peut encore prévoir une date pour un second concours jeunes

Deux vont se dérouler en extérieur

- ↳ Le 28 mai 2005 à OFFRANVILLE
- ↳ Le 5 juin 2005 à NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Deux **stages jeunes** sont prévus au CRJS de Yerville. Les dates vous seront données lors de l'assemblée générale.

Nous allons demander aux présidents de nous transmettre les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission jeunes.

Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Un grand merci à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement de ces stages.

- Arbitres (Peter REYNOLDS)

MEMOIRE

- Renouvellement statutaire des membres du bureau

Mémoire

- Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2003/ 2004

Mémoire

- Résultat des élections

Mémoire

- Election du Président par le nouveau bureau

Mémoire

- Election du Président par les clubs a bulletin secret.

Mémoire

- Election du vérificateur aux comptes

Mémoire

- Représentation à l'AG de la FFTA

Mémoire

- Cotisations et montant des licences.

Mémoire

- Budget prévisionnel

ANNEXE 3 : BUDGET PREVISIONNEL

- Questions diverses

Mémoire

- Date et lieu de la prochaine AGO

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

AUFFAY : Dimanche 23 novembre 2004

Assemblée générale CD76

Année 2003-2004

Je dois tout d'abord vous présenter les excuses de Monsieur Didier Marie, Président du Conseil Général, représenté par Monsieur MAYER, Conseiller Général, de Messieurs Philippe BOUCLET, Président de la Fédération, et André NOEL, Président de la Ligue de Normandie, qui sont retenus par un colloque de la Fédération.

C'est pourquoi, je remercie particulièrement de leur présence Madame FURON BATAILLE, Conseillère Générale, et Monsieur Christian SURONNE Maire d'Auffay, et qui nous accueillent dans cette très belle salle.

Effectifs

Nous avons terminé l'année 2003-2004 avec 1208 licenciés, soit une diminution d'une quarantaine d'archers. La Seine Maritime compte actuellement 37 clubs, après la mise en sommeil des clubs de Forges-les-Eaux et d'ATOFINA et la création du club de Blainville-Crevon présidé par Eric Brument.

Des changements moins nombreux que les années passées, sont intervenus au niveau des Présidents: Philippe DANIEL à Aumale, Michel COQUELIN à Petit-Couronne, et Philippe BERGUIN à l'Arc Rouen Club..

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers .

Rapport moral AG 2004

1 - Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous venons de renouveler avec le Conseil Général de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1 an. La DRDJS a maintenu les crédits FNDS du CD et augmenté ceux des clubs, dossiers que j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de certains clubs, dont la subvention méritait d'être relevée. Je tiens à souligner ici la tâche de plus en plus en plus lourde du Secrétaire Général du CD, Jean-Charles DEMARES, qui me représente souvent dans les réunions de la région rouennaise, du CDOS notamment, puisqu'il en est aussi Vice-Président.

Comme l'an dernier le CD76 a décidé d'aider à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres et l'achat par le CD des manuels d'arbitre, pour un montant de plus d'un millier d'euros.

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonné à la présence dans le club d'au moins un arbitre titulaire, adulte ou jeune, ainsi qu'à la présence du club aux assemblées générales de Ligue et du CD

21 - Concours jeunes :

Cette année, nous avons inscrit ces compétitions dans la convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime, ce qui nous a permis de récompenser largement les lauréats et les participants des quatre compétitions qui se sont déroulées dans tout le département (cf. rapport de Grégory Duhamel qui a pris en charge ces concours). Il me semble que la décision prise l'an dernier de demander une participation modeste a permis de diminuer le taux d'absentéisme, sans pour autant, réduire le nombre global de compétiteurs. Je vous propose donc de maintenir cette participation, à hauteur de 3 euros par archer.

22 - Championnat de France 3D par équipe départementale :

Robert BLOT, membre coopté de la commission nature-3D a préparé une sélection d'archers départementaux qui s'est rendue avec Robert et Christian Verrolles en région PACA au début octobre. La sélection a été annoncée à Montivilliers et cette équipe s'est placée 23^e sur 42 équipes engagées, nous pouvons donc la féliciter. Contrairement à ce que je vous avais annoncé l'an dernier, nous avons pu l'envoyer grâce à l'aide de la ligue et du Conseil Général qui a permis de couvrir près des deux tiers des frais. Le mode de sélection a été celui annoncé l'an dernier, que je rappelle ci-dessous :

Championnat de France par équipes départementales Mode de sélection

- Prise en compte des deux meilleurs scores de la saison FFTA en cours, soit du 1^{er} octobre au 31 août, sur l'ensemble des concours, sans limitation de département, à charge pour les archers de faire parvenir leurs résultats validés par le club organisateur au responsable de la sélection ou au Président du CD 76.
- Prise en compte des résultats du championnat de France 3D individuel, si participation dans les deux meilleurs scores.
- Pré-qualification début septembre des archers retenus afin de vérifier leur disponibilité.

La décision définitive sera prise conjointement entre le Président du CD 76, le sélectionneur et le Président de la commission nature 3 D.

Les archers sélectionnés ainsi que l'arbitre volontaire seront informés au plus tard la deuxième quinzaine de septembre de leur participation à cette épreuve.

Nous rappelons que celle-ci est ouverte à 5 archers des 5 catégories reconnues par le règlement de la discipline (1 arc droit nu, 1 arc classique nu, 1 arc chasse nu, 1 arc à poulies nu, 1 arc libre), dont au moins un jeune ou une femme.

22 - Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

23 - Championnats de ligue :

Notre département accueillait cette année celui de beursault à Aumale, ainsi que 2 DR fita à Saint Valery en Caux et à Rouen : bravo aux organisateurs et aux nombreux bénévoles qui ont permis le succès de ces manifestations.

Je tiens aussi à rappeler le magnifique résultat obtenu par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Carpiquet en février dernier. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Conseil Général de Seine-Maritime, nous avons envoyé 4 équipes, qui, à une

volée de la fin de la compétition, étaient toutes premières ! Malheureusement, l'équipe espoir n'a fini «que» seconde, mais les trois autres ont terminé sur la plus haute marche du podium. C'est le plus beau résultat de notre département et nous espérons faire aussi bien l'année prochaine.

Je rappelle ici les noms des archers sélectionnés :

EQUIPE JEUNE :

FESSARD Mickaël de Saint Aubin les Elbeuf
BULTHINCK Matthieu de Saint Martin en Campagne
SAINT LAURENT Aurélien de Tourville la Rivière
POURNOT Charlotte de Sotteville les Rouen
Remplaçant : SERIN Geoffray de Grand-Couronne

EQUIPE ESPOIRS :

VENEMBRE Guillaume de Rouen
QUENELLE Eugène de Saint Martin en Campagne
NOUVEL Christian de Vieux Rouen sur Bresle
DESHAYES Géraldine de Rouen
Remplaçant : ROBILLARD Christian de Petit-Couronne

EQUIPE ARC A POULIES :

LEDRU Laurent de Notre dame de Gravenchon
BERTRAND Jacques de Saint Valery en Caux
BUQUET Benoît de Petit-Couronne
TAULIN Patricia du Havre
Remplaçant : CHANOT William de Notre Dame de Gravenchon

EQUIPE ELITE :

BILLIEZ Pierre-Luc de Saint Valery en Caux
BRACHAIS Arnaud de Notre Dame de Gravenchon
BERGUIN Philippe de Rouen
BILLIEZ Odile de Saint Valery en Caux
Remplaçant : DUHAMEL Grégory d'Epouville

24 – Division Départementale :

Avec le soutien de la Caisse d'Epargne qui a fourni les challenges, nous avons pu expérimenter cette année une compétition extérieure par équipes mixtes de clubs, tant pour les arcs classiques que pour ceux à poulies. Le règlement vous a été envoyé en son temps et je vous rappelle que nous avons simplifié le mode de sélection pour l'ouvrir, à priori, au maximum. Les résultats vous seront donnés par Patrice CHARLET mais je tiens à féliciter les organisateurs et les équipes qui ont participé.

25 - Autres manifestations :

Le désormais traditionnel **Trophée du Conseil Général**, s'est déroulé à Offranville, et c'est le club de Saint Aubin les Elbeuf qui a remporté le Trophée dans un suspense formidable lors du duel final avec Saint Valery en Caux..

Je pense que vous avez comme moi particulièrement apprécié le **Printemps Sport Nature** organisé par la DRDJS et le Conseil Général à Jumièges et à Dieppe par les archers de Caudebec et de

Bracquemont-Belleville, où là encore, une organisation parfaite a permis d'accueillir de nombreux néophytes qui, je l'espère, sont ressortis enthousiasmés de leur découverte. De même, le CD76 a participé aux **Jeux Sportifs de Seine-Maritime**, organisés par le CDOS et le Conseil Général : Jean-Charles DEMARES et moi avons passé un mercredi dans le village sportif de Rouen et le Fédéral d'Amfreville faisait partie du programme de festivité. Toutes les autres compétitions qualificatives pour les championnats de France ont bien montré le dynamisme du tir à l'arc en Seine-Maritime.

Que tous soient ici remerciés.

Enfin, je vous avais annoncé l'an dernier que je ne comptais pas solliciter un nouveau mandat, cela fait déjà près de 7 ans que j'accapare la place de Président et je suis déjà bien pris par mes charges municipales ou syndicales. Cependant, à la demande de l'ensemble du Comité Directeur, je suis revenu sur cette décision, car il considère que je peux encore rendre des services au tir à l'arc, c'est à mon sens aux électeurs d'en juger. Sachez cependant que l'ensemble du Comité directeur se représente et que je crois que la réorganisation entreprise depuis maintenant près de 6 ans, permet à un président bien occupé de pouvoir encore « présider », car chacun a des tâches bien définies et s'en occupe avec cœur et compétence. Le passage à 15 membres des nouveaux statuts nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, car pour les bénévoles que nous sommes, il était indispensable de répartir le travail sur plusieurs personnes au sein de commissions fonctionnelles.

Quelle que soit votre décision et donc le résultat de votre vote, j'ai été heureux et fier d'agir au sein de cette équipe, dans l'intérêt de notre sport.

26 - Récompenses aux participants aux championnats de France :

Un certain nombre de participations honorables et de podiums m'ont été signalés par les présidents, pour l'année sportive 2002-2003, nous allons les récompenser :

Premier : Jocelyn Brument, BHCO, de Préaux, en Nature
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, en Fita
Pierre-Luc Billiez, VH, des Archers Valeriquais, en Salle et en Fédéral

Second : Léo Largeaud, MHCI, d'Offranville en campagne
Catherine Hecker, VFCO, des archers du Roy Guillaume en Nature
Odile Billiez, VFCl, des Archers Valeriquais en Fédéral
Guillaume Crèvecoeur, CH arc nu, de Préaux, en nature
Merry Lavigne, CFCo, de Montivilliers en, Nature

Troisième : Aurore Laulanet, MFCO, de Montivilliers, en Nature
Yvette Robert, des Archers du Roy Guillaume, en nature
Sébastien Follet, des Archers du Roy Guillaume, en Nature
Sébastien Follet, des Archers du Roy Guillaume, en 3D

Et les participations de :

Olivier Ricci, SHCl, d'Epouville, 4é en championnat de France militaire
Jenifer Chanot, SFCO, de Notre Dame de Gravenchon, 5é en Beursault
William Chanot, SHCO, de Notre Dame de Gravenchon, 5é en Beursault
Jocelyn Brument, BHCO, de Préaux, 5é en 3D
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, 5é en salle
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, 6é en Fédéral
Marie Robillard, JFCO, de Petit-Couronne, 6é en Fita

Alain Carles, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 6ème en Nature
Olivier Giboire, SH arc nu, de l'Arc Rouen Club, 9 é en campagne
Yvette Robert, VF, des Archers du Roy Guillaume, 5ème en 3D
Robert Blot, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 7ème en 3D
Nouvel Anthony, JHCO, du Val de Bresle, 10é en Beursault
Billiez Odile, VFcl, des Archers Valeriquais, 11é en fita
Léo Largeaud, BH, d'Offranville, 14é en salle
Maxime Guillaume, MH, d'Offranville, 17é en salle
Billiez Pierre-Luc, VHcl, des Archers Valeriquais , 18é en Fita
Romaine Braun, CHCO, d'Offranville, 19 é en Fédéral
Jean-Claude Robert, VH, des Archers du Roy Guillaume, 21ème en nature
Jean-Claude Robert, VH, des Archers du Roy Guillaume, 21ème en 3D
Robert Blot, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 30ème en Nature
Philippe Berguin, SHCl, de l'Arc Rouen Club, 50é en fédéral

Pierre-Luc Billiez
Président CD 76



Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
4 Chemin du Pont Meunier
27520 Bosc Regnault en Roumois
Tél/Fax : 02.32.56.12.41

Bosc Regnault en Roumois, le 22 novembre 2004

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME
DU DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2004 à AUFFAY**

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et déclare l'Assemblée Générale extraordinaire ouverte, le quorum étant atteint avec 24 clubs présents sur 37, représentant 85 voix sur 123.

CLUBS PRESENTS :

<i>ROUEN « Roy Guillaume »</i>	<i>PAVILLY</i>
<i>PETIT COURONNE</i>	<i>AUMAIE</i>
<i>ROUEN ARC CLUB</i>	<i>SAINT AUBIN LES ELBEUF</i>
<i>LE HAVRE « CHTA »</i>	<i>SAINT VALERY EN CAUX</i>
<i>NOTRE DAME DE GRAVENCHON</i>	<i>YERVILLE</i>
<i>BIHOREL</i>	<i>GRAND QUEVILLY</i>
<i>EPOUVILLE</i>	<i>GRAND COURONNE</i>
<i>BLAINVILLE CREVON</i>	<i>AUFFAY</i>
<i>ST MARTIN EN CAMPAGNE</i>	<i>AMFREVILLE LA MIVOIE</i>
<i>OFFRANVILLE</i>	<i>LUNERAY</i>
<i>SOTTEVILLE LES ROUEN</i>	<i>PREAUX</i>
<i>MONTVILLIERS AGC</i>	<i>VIEUX ROUEN SUR BRESLE</i>

CLUB ABSENTS :

<i>MONT SAINT AIGNAN</i>	<i>SAINT ROMAIN DE COLBOSC</i>
<i>TOURVILLE LA RIVIERE</i>	<i>MAROMME</i>

CLUB EXCUSES :

<i>FECAMP</i>	<i>ATOFINA</i>
<i>BRACQUEMONT</i>	<i>BEUZEVILLE LA GRENIER</i>
<i>SAINT NICOLAS D'ALIERMONT</i>	<i>FERRIERES EN BRAY</i>
<i>YVETOT</i>	<i>SAINTE ADRESSE</i>
<i>CAUDEBEC EN CAUX</i>	

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 9 heures 30

Le Président informe les représentants des clubs présents de la nécessité de modifier les statuts en vue de se mettre en conformité avec la Fédération et la Ligue. Le Président indique également que compte tenu de l'importance du nombre de feuilles à photocopier, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur modifié et signé sera adressé à chaque club.

Stéphane PETTE lit à l'Assemblée les statuts.

Le Président informe qu'aucun changement important n'a été effectué puisque le canevas des nouveaux statuts ont été transmis par la Fédération, si ce n'est :

Le nombre de membres du Comité Départemental passerait de 11 à 15 membres.

« l'ARTICLE 8.1 – Répartition des pouvoirs

- de 6 à 20 membres licenciés : 1 voix
 - de 21 à 30 membres licenciés : 2 voix
 - de 31 à 40 membres licenciés : 3 voix
 - de 41 à 50 membres licenciés : 4 voix
 - de 51 à 60 membres licenciés : 5 voix
 - de 61 à 70 membres licenciés : 6 voix
 - de 71 à 100 membres licenciés : 7 voix
- puis par tranche de 50 membres licenciés : 1 voix supplémentaire »

Le Président propose de modifier les :

« 10.2. Candidatures

Candidats n'ayant pas fait l'objet d'une mesure disciplinaire de la part d'une Commission de Discipline de 1^{ère} instance. » pour le transformer « n'ayant pas fait l'objet d'une mesure disciplinaire de la part d'une Commission de Discipline de 1^{ère} instance dans les cinq ans précédant l'élection ».

Le Président propose de passer au vote.

L'Assemblée vote pour la modification à l'unanimité sauf 3 contre.

Le Président propose de modifier les :

« 10.3. Composition

Le Comité Directeur doit comprendre au moins :

- ❶ un Médecin possédant, de préférence, la spécialité de médecine sportive.
- ❶ un Arbitre. »

pour le transformer

« 10.3. Composition

Le Comité Directeur doit comprendre, de préférence, au moins :

- ❶ un Médecin licencié.
- ❶ un Arbitre. »

Le Président propose de passer au vote.

L'Assemblée vote pour la modification à l'unanimité sauf 1 abstention

Le Président propose donc de passer au vote pour la ratification générale des statuts.

L'Assemblée vote pour la modification à l'unanimité sauf 1 abstention

Le Président informe qu'il faut également modifier le règlement intérieur.

Le Secrétaire Général informe l'Assemblée que le règlement intérieur n'a subi aucune modification importante si ce n'est l'harmonisation des articles avec les nouveaux statuts cependant Stéphane PETTE va en effectuer une lecture complète.

Le Président propose donc de passer au vote pour la ratification générale du règlement intérieur.

L'Assemblée vote pour la modification à l'unanimité.

L'assemblée générales extraordinaire est close à 11 heures

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES



Comité de Seine-Maritime de Tir à l'Arc

Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
4 Chemin du Pont Meunier
27520 Bosc Regnoul en Roumois
Tél/Fax : 02.32.56.12.41

Bosc Regnoul en Roumois, le 22 novembre 2004

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME DU DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2004 à AUFFAY

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment, Monsieur Christian SURONNE, Maire d'Auffay, Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc, Monsieur Jean-François MAYER, Conseiller Général en charge du Sport et de Monsieur Gérald LECOMPTE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 25 clubs présents sur 37, représentant 81 voix sur 103. Il présente les excuses de Monsieur Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Député, de Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général, Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, Monsieur Sébastien JUMEL, Président de la Commission Culture et Sports au Conseil Général.

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN ARC CLUB
LE HAVRE « CHTA »
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
EPOUVILLE
BLAINVILLE CREVON
ST MARTIN EN CAMPAGNE
OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN
MONTIVILLIERS AGC
FECAMP

PAVILLY
AUMALE
SAINT AUBIN LES ELBEUF
SAINT VALERY EN CAUX
YERVILLE
GRAND QUEVILLY
GRAND COURONNE
AUFFAY
AMFREVILLE LA MIVOIE
LUNERAY
PREAUX
VIEUX ROUEN SUR BRESLE

CLUB ABSENT :

MONT SAINT AIGNAN
TOURVILLE LA RIVIERE

SAINT ROMAIN DE COLBOSC
MAROMME

CLUB EXCUSES :

ATOFINA
BEUZEVILLE LA GRENIER
FERRIERES EN BRAY
SAINTE ADRESSE

BRACQUEMONT
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
YVETOT
CAUDEBEC EN CAUX

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Nous avons terminé l'année 2003-2004 avec 1206 licenciés, soit une diminution d'une quarantaine d'archers. Les clubs quant à eux, sont désormais 37, avec la mise en sommeil de ceux de Forges et d'ATOFINA et la création des Archers du Crevon présidé par Eric Brument.

Des changements sont intervenus chez les Présidents, moins nombreux que les années passées : Philippe DANIEL à Aumale, Michel Coquelin à Petit-Couronne, et Philippe Berguin à l'Arc Rouen Club.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers .

Rapport moral AG 2004

Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous venons de renouveler avec le Conseil Général de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1 an. La DRDJS a encore maintenu les crédits FNDS du CD et augmenté ceux des clubs, dossiers que je j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de certains clubs dont la subvention méritait d'être relevée. Je tiens à souligner ici la tâche de plus en plus en plus lourde du Secrétaire Général du CD, Jean-Charles DEMARES, qui me représente souvent dans les réunions de la région rouennaise, du CDOS notamment puisqu'il en est aussi Vice-Président.

Comme l'an dernier, le CD76 a décidé d'aider à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres et l'achat par le CD des manuels d'arbitre, pour un montant de plus d'un millier d'euros.

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonné à la présence dans le club possède au moins un arbitre titulaire, adulte ou jeune, ainsi qu'à la présence du club aux assemblées générales de Ligue et du CD

Concours jeunes :

Cette année, nous avons inscrit ces compétitions dans la convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime, ce qui nous a permis de récompenser largement les lauréats et les participants des quatre compétitions qui se sont déroulées dans tout le département (cf. rapport de Grégory Duhamel qui a pris en charge ces concours) . Il me semble que la décision prise l'an dernier de demander une participation modeste a permis de diminuer le taux d'absentéisme, sans pour autant, réduire le nombre global de compétiteurs. Je vous propose donc de maintenir cette participation, à hauteur de 3 euros par archer.

Championnat de France 3D par équipe départementale :

Robert Blot, membre coopté de la commission nature-3D a préparé une sélection d'archers départementaux qui s'est rendue avec Robert et Christian VEROLLES en région PACA au début octobre. Elle fut annoncée à Montivilliers et cette équipe se plaça 23^e sur 42 équipes engagées, et on peut donc la féliciter. Contrairement à ce que je vous avais annoncé l'an dernier, nous avons pu l'envoyer grâce à l'aide de la ligue et du Conseil Général qui ont ainsi couverts près des deux tiers des frais. Le mode de sélection a été celui annoncé l'an dernier et que je rappelle ci-dessous :

Championnat de France par équipes départementales

Mode de sélection

- Prise en compte des deux meilleurs scores de la saison FFTA en cours, soit du 1^{er} octobre au 31 août, sur l'ensemble des concours, sans limitation de département, à charge pour les archers de faire parvenir leurs résultats validés par le club organisateur au responsable de la sélection ou au Président du CD 76.
- Prise en compte des résultats du championnat de France 3D individuel, si participation et dans les deux meilleurs scores.
- Pré-qualification début septembre des archers retenus afin de vérifier leur disponibilité.

La décision définitive sera prise conjointement entre le Président du CD 76, le sélectionneur et le Président de la commission nature 3 D.

Les archers sélectionnés ainsi que l'arbitre volontaire seront informés au plus tard la deuxième quinzaine de septembre de leur participation à cette épreuve.

Nous rappelons que celle-ci est ouverte à 5 archers des 5 catégories reconnues par le règlement de la discipline (1 arc droit nu, 1 arc classique nu, 1 arc chasse nu, 1 arc à poulies nu, 1 arc libre), dont au moins un jeune ou une femme.

Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue :

Notre département accueillait cette année celui de Beursault à Aumale, ainsi que 2 DR fita à Saint Valery en Caux et à Rouen : bravo aux organisateurs et aux nombreux bénévoles qui ont permis le succès de ces manifestations.

Je tiens aussi à rappeler le magnifique résultat obtenu par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Carpiquet en février dernier. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Conseil Général de Seine-Maritime, nous avons envoyé 4 équipes, qui, à une volée de la fin de la compétition, étaient toutes premières ! Malheureusement, l'équipe espoir n'a fini « que » seconde, mais les trois autres ont terminé sur la plus haute marche du podium. C'est le plus beau résultat de notre département et nous espérons faire aussi bien l'année prochaine.

Je rappelle ici les noms des archers sélectionnés :

EQUIPE JEUNE :

FESSARD Mickaël de Saint Aubin les Elbeuf
BULTHINCK Matthieu de Saint Martin en Campagne
SAINT LAURENT Aurélien de Tourville la Rivière

EQUIPE ARC A POULIES :

LEDRU Laurent de Notre dame de Gravenchon
BERTRAND Jacques de Saint Valery en Caux
BUQUET Benoît de Petit-Couronne

POURNOT Charlotte de Sotteville les Rouen
Remplaçant : SERIN Geoffray de Grand-Couronne

TAULIN Patricia du Havre
Remplaçant : CHANOT William de ND de Gravenchon

EQUIPE ESPOIRS :

VENEMBRE Guillaume de Rouen
QUENELLE Eugène de Saint Martin en Campagne
NOUVEL Christian de Vieux Rouen sur Bresle
DESHAYES Géraldine de Rouen
Remplaçant : ROBILLARD Christian de Petit-Couronne

EQUIPE ELITE :

BILLIEZ Pierre-Luc de Saint Valery en Caux
BRACHAIS Arnaud de Notre Dame de Gravenchon
BERGUIN Philippe de Rouen
BILLIEZ Odile de Saint Valery en Caux
Remplaçant : DUHAMEL Grégory d'Epouville

Division Départementale :

Avec le soutien de la Caisse d'Epargne qui a fourni les challenges, nous avons pu expérimenter cette année une compétition extérieure par équipes mixtes de clubs, tant pour les arcs classiques que pour ceux à poulies. Le règlement vous a été envoyé en son temps et je vous rappelle que nous avons simplifié le mode de sélection pour l'ouvrir, à priori, au maximum. Les résultats vous seront donnés par Patrice CHARLET mais je tiens à féliciter les organisateurs et les équipes qui ont participé.

Autre manifestations :

Le désormais traditionnel **Trophée du Conseil Général**, s'est déroulé à Offranville, et c'est le club de Saint Aubin les Elbeuf qui a remporté le Trophée dans un suspense formidable lors du duel final avec Saint Valery en Caux.. Je vous propose que la dixième édition, qui aura lieu à Epouville, soit dédiée au fondateur du Trophée : le président André VAN DEN BROECK.

Je pense que vous avez comme moi particulièrement apprécié le **Printemps Sport Nature** organisé par la DRDJS et le Conseil Général à Jumièges et à Dieppe par les archers de Caudebec et de Bracquemont-Belleville, où là encore, une organisation parfaite a permis d'accueillir de nombreux néophytes qui, je l'espère, sont ressortis enthousiasmés de leur découverte. De même, le CD76 a participé aux **Jeux Sportifs de Seine-Maritime**, organisés par le CDOS et le Conseil Général : Jean-Charles DEMARES et moi avons passé un mercredi dans le village sportif de Rouen et le Fédéral d'Amfreville faisait partie du programme de festivité. Toutes les autres compétitions qualificatives pour les championnats de France ont bien montré le dynamisme du tir à l'arc en Seine-Maritime.

Que tous soient ici remerciés.

Enfin, je vous avais annoncé l'an dernier que je ne comptais pas solliciter un nouveau mandat car déjà bien pris par mes charges municipales ou syndicales. Cependant l'ensemble du Comité Directeur m'a demandé de revenir sur ma décision, car il considère qu' en cette période charnière sur la modification des modes de financement des Conseils généraux en faveur des associations sportives, je dois assurer une continuité et que je suis en mesure de rendre service au tir à l'arc. J'ai accepté de revenir sur ma position mais après 7 années de Présidence c'est à mon sens aux électeurs d'en juger. Sachez cependant que les membres du Comité directeur se représentent et que je crois que la réorganisation entreprise depuis maintenant près de 6 ans, permet à un président bien occupé de pouvoir encore « présider », car chacun a des tâches bien définies et s'en occupe avec cœur et compétence. Sur la forme, le passage à 15 membres des nouveaux statuts doit nous permettre d'envisager l'avenir avec confiance, car pour les bénévoles que nous sommes, il était indispensable de répartir le travail sur plusieurs personnes au sein de commissions fonctionnelles.

Quelle que soit votre décision et donc le résultat de votre vote, j'ai été heureux et fier d'agir au sein de cette équipe, dans l'intérêt de notre sport.

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2003/2004 suivants les documents qui ont été remis à chaque club en même temps que le pré-rapport de l'Assemblée Générale et demande s'il y a des questions. Aucune question

Rapport du Vérificateur aux comptes :

Le Président a lu à l'Assemblée la lettre envoyée par Charles PETIT, Vérificateur aux Comptes en date du 15 novembre 2004 à LE HAVRE.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a un candidat à la fonction de vérificateur aux comptes. Un seul est candidat Charles PETIT. L'Assemblée est d'accord à l'unanimité.

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Résultat des élections :

Le Secrétaire général après avoir effectué le dépouillement en présence de Jean-François PAQUET, Grégory DUHAMEL, et Christian VEROLLES remet au Président les résultats. Le Président rappelle que pour être élu il faut la majorité absolue plus une voix au premier tour ou la majorité relative au deuxième.

Ont obtenu par ordre alphabétique :

BENOIT Joël	68 voix	LARGILLET Agnès	81 voix
BILLIEZ Pierre-Luc	78 voix	MAMICH Chantal	78 voix
BLOT Robert	77 voix	PETTE Stéphane	80 voix
CHARLET Patrice	78 voix	REYNOLDS Peter	73 voix
DEMARES J-Charles	77 voix	ROBILLARD Christian	72 voix
DUHAMEL Grégory	73 voix	VAUTIER Frédéric	77 voix
DUPRE Pierre	78 voix	VEROLLES Christian	48 voix
JOLY Bruno	81 voix		

15 personnes ont donc obtenue la majorité absolue au 1^{er} tour, les 15 postes sont pourvus.
En conséquence, Anne-Marie VEROLLES qui a obtenu 31 voix sur 81 voix, n'est pas élue.

Election du Président par le nouveau bureau :

Les nouveaux membres du Comité Directeur se retirent pour élire un Président et reviennent en proposant Pierre-Luc BILLIEZ, élu par les membres du Comité Directeur à l'unanimité.

Election du Président par les clubs a bulletin secret :

Robert BLOT, doyen du Comité Directeur propose à l'ASSEMBLEE, Pierre-Luc BILLIEZ, comme Président et demande à l'Assemblée s'ils sont d'accord. L'Assemblée vote à bulletin secret la ratification du vote du Comité Directeur. Pierre-Luc BILLIEZ est élu par 74 voix pour 3 non et 4 nuls sur 81 voix.

Rapport des commissions :

Sportives (Patrice CHARLET)

Championnat départemental : Le championnat s'est déroulé à BRACQUEMONT les 17 et 18 janvier 2004 sur sélection puisque nous disposons de 120 places, ce qui représentait cette année le même nombre que l'année précédente.

Aucune remarque particulière, tout s'est bien déroulé.

Prochain championnat à Grand Couronne le 5 et 6 février 2005, sur sélection je pense car je ne dispose pas encore du nombre de place disponible.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sure, et de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuels. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront si inscrire.

Par contre je ne passerai plus mon temps à essayer de contacter les sélectionnés qui n'aurais pas émarginé la feuille de pré inscription.

Championnat par Equipe Départemental :

Championnat qui s'est déroulé à CARPIQUET le 29 février 2004.

N'étant pas présent ce jour la et connaissant les résultats, je dis bravo à nos équipes.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Prochain championnat à Bihorel le 27 février 2005.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Le championnat départemental FITA couplé d'un Fédéral s'est très bien déroulé à St VALERY EN CAUX.

Avec une bonne participation pour assurer ce championnat

8 arbitres étaient présent ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Encore bravo à tous.

Trophée Conseil Général :

Le 9^{ème} Trophée s'est déroulé à OFFRANVILLE le 5 mars 2004

Nous avons pu retenir 14 équipes, 18 équipes qualifiés sur 25.

Etant en vacance je n'ai pas assisté au Trophée.

Prochain Trophée à EPOUVILLE

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 2500 résultats.

- Le traitement des niveaux est maintenant effectué par la Ligue. Et remis un peu tard au club.
- L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- La sélection des archers pour le championnat Départemental.
- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Trophée du Conseil Général.

IMPORTANT :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

RAPPEL :

Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

L'envoi des résultats à la FFTA est à effectuer par le club ayant organisé la compétition, dans les 3 jours, sous peine de se voir refuser la prochaine compétition.

La récupération des scores s'effectue sur le site FFTA, les archers ayant fait des concours et qui ont pris leurs licences après le 15 octobre perdent leurs points.

Pour la sélection au Championnat Départemental, je récupère la totalité des résultats sur l'intranet de la FEDERATION. Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffa2 version 2005.

Une mise à jour des licenciés (fichier ressources) est faite régulièrement (1 par semaine) par le responsable qui traite les scores pensez à mettre à jour avant chaque compétition.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffa2 ou d'autres problèmes peuvent toujours m'appeler. (SOTTEVILLE. envoi des résultats 2 mois en retard)

RESULTATS :

les résultats de chaque compétition, sont disponibles sur le site FFTA.

Afin d'éviter certaines erreurs de catégories je demande donc aux clubs organisateurs de faire attention aux changements de catégories pour les premiers concours de la saison. Je ne veux plus entendre dire aussi « ma licence est en cours », « je n'ai pas de numéro » (à relever lors de la prise de licence). Ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre).

Changement de club ou transfert :

Rappel pour les transferts ils ne se font que si l'archer a repris une licence dans son club d'origine, le transfert ne peut se faire que dans ces conditions, sinon ce n'est qu'un simple renouvellement fait par le club qui accueille l'archer. Attention, voir ci-dessus.

Attention les duplicatas sont désormais payant. PS : pensez à mettre un antivirus sur votre PC

Enfin, je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

Formation (Agnès LARGILLET)

LES JEUNES : Un **stage jeune** s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le samedi 1^{er} novembre 2003, 29 jeunes étaient présents représentant 8 clubs ou compagnies.

LA FORMATION : Le **stage archer** avait lieu le samedi 1^{er} novembre 2003 au CRJS de Yerville. Ce stage fut regroupé avec un stage jeunes car nous n'avons pas eu beaucoup de demande. 7 stagiaires adultes provenant de 4 clubs ou compagnies ont participé à cette journée.

Le **stage spécifique arc à poulies** s'est déroulé le dimanche 9 novembre 2003 au CRJS de Yerville. Il a été encadré par Denis VANEZ. 20 archers adultes de 7 clubs ou compagnies différentes ont participé à cette journée.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2004.2005

Quatre **compétitions jeunes** sont prévues :

Deux vont se dérouler en intérieur

↳ Le 30 janvier 2005 à SAINT MARTIN EN CAMPAGNE

↳ Un club peut encore prévoir une date pour un second concours jeunes

Deux vont se dérouler en extérieur

↳ Le 28 mai 2005 à OFFRANVILLE

↳ Le 5 juin 2005 à NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Deux **stages jeunes** sont prévus au CRJS de Yerville. Les dates vous seront données lors de l'assemblée générale.

Nous allons demander aux présidents de nous transmettre les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission jeunes.

Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Un grand merci à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement de ces stages.

Jeunes (Grégory DUHAMEL)

Nous avons pu noter une modification concernant les concours « spécial Jeunes » En effet suite à la baisse de nos subventions qui sont allouées à l'organisation de ce type de concours : Il avait été décidé de faire participer financièrement nos jeunes (Réunion du C.D du 19/09/03). Le prix de l'inscription était fixé à **3 euros** par personne. Malgré cette participation financière, plus **326** jeunes se sont rassemblés lors de 4 concours de la saison (2 en salle et 2 en extérieur) Je tenais à remercier toutes les équipes dirigeantes et les bénévoles des clubs et des compagnies qui se sont œuvrés à la tâche afin de recevoir dans les meilleurs conditions possibles tous nos jeunes archers du département.

- Le 22 Novembre 2003 à GRAND COURONNE, plus de **100** participants représentant **20** compagnies
- Le 25 Janvier 2004 à AUMALE, **70** participants représentant **12** clubs ou compagnies
- Le 01 Mai 2004 à NOTRE DAME DE GRAVENCHON, **83** participants représentant **15** clubs ou compagnies
- Le 12 Juin 2004 à PAVILLY, **73** participants représentant **14** clubs ou compagnies.

Suite à mon observation lors de la dernière Assemblée Générale et ayant participé à toutes les compétitions « spécial Jeunes » de la saison, je peux vous signaler une très nette amélioration concernant le suivi et l'encadrement de ces « nouveaux compétiteurs » Continuons tous dans ce sens afin de construire l'avenir du tir à l'arc.

Je tenais à rappeler aux clubs ou aux compagnies organisant ce type de concours que le Comité Départemental prend à sa charge les frais d'organisations c'est à dire :

- Les frais d'envoi des mandats et des résultats.
- Les frais d'achat de blasons de différents diamètres

Le Comité Départemental fournit les récompenses à tous les participants.

Il ne faut pas non plus oublier l'envoi des résultats à tous les clubs ou compagnies participants ainsi qu'au Président du C.D et à la Présidente de la Commission Jeunes et Formation

Pour la saison à venir 4 autres concours « spécial jeunes » devront se dérouler dans les mêmes conditions (voir le calendrier de la saison) .

Arbitres (Peter REYNOLDS)

Peter REYNOLDS est absent de France pour des raisons professionnelles et Bruno JOLY devient pour l'instant, l'arbitre « formateur » du CD76 et il possède les mises à jour actuelles . De même, Stéphane Pette s'est chargé de la duplication des derniers info-arbitrages de l'été et du début de saison.

Récompenses des archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2003-2004 :

Un certain nombre de participations honorables et de podiums m'ont été signalés par les présidents, pour l'année sportive 2002-2003, nous allons les récompenser :

- Premier : Jocelyn Brument, BHCO, de Préaux, en Nature
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, en Fita
Pierre-Luc Billiez, VH, des Archers Valeriquais, en Salle et en Fédéral
- Second : Léo Largeaud, MHCI, d'Offranville en campagne
Catherine Hecker, VFCCO, des archers du Roy Guillaume en Nature

Troisième : Odile Billiez, VFCl, des Archers Valeriquais en Fédéral
Guillaume Crèvecoeur, CH arc nu, de Préaux, en nature
Merry Lavigne, CFCO, de Montivilliers en, Nature
Aurore Laulanet, MFCO, de Montivilliers, en Nature
Yvette Robert, des Archers du Roy Guillaume, en nature
Sébastien Follet, des Archers du Roy Guillaume, en Nature
Sébastien Follet, des Archers du Roy Guillaume, en 3D

Et les participations de :

Xavier Ricci, SHCl, d'Epouville, 4 ^e en championnat de France militaire	Billiez Odile, VFCl, des Archers Valeriquais, 11 ^e en fita
Jenifer Chanut, SFCO, de Notre Dame de Gravenchon, 5 ^e en Beursault	Stève Labeylie, de la CHTA, 13^e ème en field
William Chanut, SHCO, de Notre Dame de Gravenchon, 5 ^e en Beursault	Fabian Carpintero, CHCO, de Pavilly, 13 ^e en Nature
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, 5 ^e en salle	Léo Largeaud, BH, d'Offranville, 14 ^e en salle
Bernard Lefebvre, VHCO, de pavilly, 5 ^e en 3D	Maxime Guillaume, MH, d'Offranville, 17 ^e en salle
Yvette Robert, VF, des Archers du Roy Guillaume, 5 ^e me en 3D	Billiez Pierre-Luc, VHCl, des Archers Valeriquais, 18 ^e en Fita
Mickaël Fessard, JHCl, de l'ADESA, 5 ^e en fédéral	Fabian Carpintero, CHCO, de Pavilly, 18 ^e en 3D
Jocelyn Brument, BHCO, de Blainville-Crevon, 6 ^e en 3D	Romain Braun, CHCO, d'Offranville, 19 ^e en Fédéral
Benoît Buquet, JHCO, de Petit-Couronne, 6 ^e en Fédéral	Bernard Lefebvre, VHCO, de pavilly, 21 ^e en Nature
Marie Robillard, JFCO, de Petit-Couronne, 6 ^e en Fita	Jean-Claude Robert, VII, des Archers du Roy Guillaume, 21 ^e me en nature
Alain Carles, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 6 ^e me en Nature	Jean-Claude Robert, VH, des Archers du Roy Guillaume, 21 ^e me en 3D
Robert Blot, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 7 ^e me en 3D	Mickaël Fessard, JHCl, de l'ADESA, 27 ^e en Fita jeune
Olivier Giboire, SH arc nu, de l'Arc Rouen Club, 9 ^e en campagne	Robert Blot, VHCO, des Archers du Roy Guillaume, 30 ^e me en Nature
Nouvel Anthony, JHCO, du Val de Bresle, 10 ^e en Beursault	Sébastien Roger, SHCO, de Pavilly, 34 ^e en Campagne
Patricia Taulin de la CHTA, 11 ^e me au beursault	Philippe Berguin, SHCl, de l'Arc Rouen Club, 50 ^e en fédéral

Et l'équipe field de la CHTA, 6^{ème}, composée de :
Bouchired djilali, Conan Marina et Stève Labeylie

Cotisations et montant des licences :

Elle reste inchangée soit 6,10 Euros pour les adultes et 4,57 euros pour les jeunes.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2004/2005 (documents remis par les clubs comme indiqué ci-dessus)

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté.

Questions diverses

La question de la distance entre les archers lors des championnats salle est alors débattue. André Noël s'engage à la porter à la connaissance de l'assemblée générale de Ligue la semaine prochaine.

Date et lieu de la prochaine AGO :

Ghislaine AUFFRAY maintient la candidature de la ville de Saint Martin en Campagne pour le 20 novembre 2005 à 10 heures. L'assemblée est d'accord.

En conséquence, Ghislaine AUFFRAY est chargée d'organiser la prochaine Assemblée Générale.

La parole est alors donnée aux personnalités présentes. Monsieur MAYER, donne alors les principales orientations du Conseil Général en matière sportive, dont le projet de « maison du sport » et Gérard LECOMPTE insiste sur la formation des dirigeants.

L'assemblée est close à 16 heures 45 après remise de la médaille du CD 76 à Monsieur le Maire d'Auffay et Monsieur MAYER, Conseiller Général et se termine par un vin d'honneur offert par la Ville d'Auffay.

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES